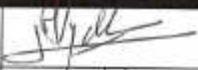

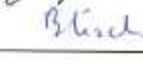

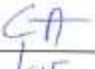










Restitution de la thèse soutenue par Mme YASSINE le 10/07/2020

Compte-rendu du COPIL du 24/09/2020 à Agos-Vidalos

Liste des participants :

NOM	PRENOM	REPRESENTANT STRUCTURE	CONTACT MAIL/TEL	SIGNATURE
RIGALLEAU	Jean-Marc	Fédération de l'échec sa... ES de Bassin de Garonne		
LAGUIBEAU	Serge	Mairie d'Adest	serge.laguibeau@gmail.com	
LISCH	Benoît	BDS		
NOTE	Philippe	SDT		
LANAOLERC	Sophie	SHEN	sophie.lanaolerc@shen- engie.com	
Aragnoeu	Christian	Agglo TLP		
FORT	Jean-Pascal	Mairie de GEU		
LANNE	Sylvain	ECAG		
HAMON	Frédéric	CCPVG		
DUPLAN	Frédéric	COGS		
SAZADRIK	Hélène	PLVG		
FRYSOU	divier	PLVG		
SANSAS	Nicholas	PLVG		
Lanzabat	J. Bayrako	CCPVG	jeanbayrako.lanzabat@ orange.fr	
M. CASTEROT	Naim de Gu		EXCUSE'	
Mme SOROSTE-LEZA	CATLP		EXCUSE'E	
Mme NASSON	AEAR		EXCUSE'E	
M. ABBADIE	Mairie d'Agos		EXCUSE'	

La présentation est en annexe du présent compte-rendu

## Echanges :

Question de M Larzabal, maire d’Arcizans-Avant : Est-ce qu’il est possible d’avoir une idée des matériaux charriés sur chacun des affluents principaux que sont le Gave de Gavarnie et le Gave de Cauterets ?

Oui grâce à la reconstitution des hydrogrammes sous la plateforme MARINE (outil de modélisation développé par l’IMFT) et aux formules empiriques de transport solide (Meyer-Peter Müller et Recking), il a été possible d’évaluer des ordres de grandeur de volumes de matériaux charriés. La crue de 2018 a par ailleurs permis de vérifier les ordres de grandeur suivants :

- Volume charrié par le Gave de Cauterets : 500-3500 m<sup>3</sup>
- Volume charrié par le Gave de Gavarnie : 10 à 20 000 m<sup>3</sup>

A noter que les deux cours d’eau présentent un spectre granulométrique différent.

Question de M Lisch de la DDT65 et de M Hamon de la CCPVG : Quelle que soit la solution retenue (arasement / ne rien faire), la modélisation sur le moyen/long terme montre qu’une érosion régressive se développe en amont du secteur de Beaucens. La zone industrielle de Pierrfitte-Nestalas pourrait être menacée. Est-ce que des mesures sont prévues par le PLVG ?

Des travaux ont été mis en place par le SYMIHL en post-crue sur le secteur amont en créant un chenal de crue et en protégeant les berges par des enrochements. Une série de seuils en enrochements libres ont été mis en place dans le lit mineur du Gave de Pau en aval de la déflueance entre le bras de décharge et le Gave de Pau. Avant les crues de 2012 et 2013, ce secteur était une zone où un front d’érosion régressive s’observait. Il paraît normal que ce front se réactive une fois que le Gave de Pau aura retrouvé une pente à l’équilibre avec continuité sédimentaire en aval du seuil de Préchac. La pente du Gave de Pau est d’environ 1% en aval de la confluence entre les deux gaves. En aval de la déflueance, cette pente passe à 0.8%. La liaison entre ces deux profils évolue en fonction des matériaux charriés par le Gave de Gavarnie et le Gave de Cauterets. Ce qui explique la variabilité spatiale du front d’érosion régressive. Compte tenu des aménagements déjà réalisés, la meilleure solution est de surveiller cette zone.

Question de M Duplan : Est-ce que le profil que l’on peut s’attendre à voir dans quelques années est connu ? Quel risque en amont du seuil de Préchac notamment en rive gauche ?

Le profil projet a été modélisé en injectant une, deux voire trois crues type juin 2018. La formule de Meyer-Peter Müller est utilisée et la bathymétrie obtenue en fin de crue est réutilisée comme bathymétrie initiale pour simuler la crue suivante. La modélisation se fait avec une répartition spatiale et temporelle unique de la granulométrie ( $d_{50} = 4 \text{ cm}$ ), c’est une hypothèse forte. Enfin, la modélisation ne modélise pas les érosions de berge.

Malgré ces hypothèses fortes, les résultats de calage, obtenus en comparant la bathymétrie mesurée après la crue de 2018 avec celle calculée par le modèle en partant du LIDAR de 2016, sont très encourageants et permettent de donner une certaine crédibilité au profil à attendre dans quelques années.

Actuellement le point le plus sensible est l'amont rive droite du seuil de Beaucens avec la route départementale menacée. Une consultation des entreprises avait été lancée par le PLVG en post-crue 2018 et les travaux pouvaient se faire dans le cadre de l'urgence réglementaire mais aucune clé de répartition n'avait pu être trouvée pour le financement entre le CD65, la CCPVG et le PLVG.

Le secteur en amont rive gauche du seuil de Préchac présenterait également un risque si l'exhaussement du fond du lac venait à trop augmenter quelques centaines de mètres en amont de ce seuil. Ce secteur sera à surveiller également. Dans la configuration actuelle, le risque n'est pas clairement avéré.

M Bialade rappelle que le seuil de Préchac avait été réalisé en urgence en 1978 pour stabiliser le lit suite aux extractions de matériaux. Il indique qu'à l'heure actuelle les matériaux ont tendance à se déposer dans l'axe du lit depuis quelques années avec développement d'une végétation importante. Cela a pour effet de renvoyer les eaux sur les côtés avec l'érosion qu'on observe. Y aurait-il possibilité de reconstituer une ripisylve en mettant les matériaux du centre vers les berges ? Cela permettrait de limiter le risque d'érosion des terres agricoles.

Olivier Frysou indique qu'un plan de gestion doit être mis en place sur le secteur de l'ancien lac des gaves et en aval pour entretenir le site dans l'objectif de limiter le risque inondation tout en favorisant une continuité sédimentaire. Outre les enjeux de l'amont, des enjeux économiques importants se trouvent en aval du seuil de Préchac. Une gestion de la végétation en amont du seuil de Préchac devra se faire dans tous les cas pour maintenir les matériaux mobilisables. Michaël Sansas rappelle que le transit des matériaux est difficile sur le Gave dans la zone de confluence avec le Gave d'Azun. Il faut considérer l'amont et l'aval de l'ancien lac pour le plan de gestion à venir.

M Larzabal, maire d'Arcizans-Dessus, demande s'il est possible de déposer une ICPE pour extraire et valoriser les matériaux.

Le PLVG indique que deux solutions se présentent pour limiter le risque d'inondation sur le secteur en aval du seuil de Préchac qui a vocation à s'exhausser :

- Soit les matériaux sont extraits pour éviter l'exhaussement du lit mais cela pourrait avoir des répercussions sur l'aval et l'amont (dossier réglementaire très lourd + ouvrages de stabilisation à prévoir + financement public nul)
- Soit le temps qui est donné avant la transparence totale du seuil de Préchac est mis à disposition pour établir le futur plan de gestion et rentrer en négociation avec les propriétaires riverains en aval du seuil pour rendre au Gave son espace de mobilité et ainsi réduire les effets négatifs des crues à venir tout en favorisant la reconnexion des annexes hydrauliques actuellement perchées (peu d'investissement à prévoir + financement public important).

Comment gérer réglementairement la problématique du seuil S1 ?

Si pas d'extraction de matériaux, la problématique réglementaire du seuil S1 ne se pose pas.

Quel entretien de la végétation au sein de l'ancien lac ?

La végétation devra être entretenue pour éviter de fixer les atterrissements au centre du cours d'eau. Cet entretien favorisera du même coup le transit sédimentaire. A noter qu'il s'agit d'un site Natura 2000 avec une avifaune riche. Il est rappelé que ce site s'est constitué après la crue de 2013, aussi l'entretien de cet espace se fera en tenant compte des enjeux de ces milieux.

Du fait de la conclusion de la thèse qui montre que la continuité sédimentaire est attendue à moyen terme au niveau du seuil de Préchac (entre 10 et 20 ans) et ce même sans intervention, il semble primordial que les élus du territoire s'approprient ce sujet par anticiper au mieux la gestion de ce site en lien avec les enjeux socio-économiques présents sur la zone et la préservation des milieux aquatiques, gage d'un cours d'eau dont les effets des crues sont diminués. Tout ceci dans un contexte de changement climatique indéniable et rapide.

Enfin, le projet O2H, soutenu par la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au sein duquel deux start-up (OGOXE et TETRAEDRE), EDF et le PLVG travaillent en synergie, vise à améliorer la connaissance sur le transport solide en amont et en aval de l'ancien lac des gaves. Ce projet a été initié par le travail de Rabab Yassine. Ainsi des mesures acoustiques et sismiques permettent de suivre en continu la mobilité des matériaux. Des transpondeurs RFID vont également être installés fin 2020 en amont du seuil de Beaucens pour suivre la mobilité des matériaux au sein de l'espace de régulation des matériaux qu'est devenu le lac des gaves. Ces données permettront de réduire les incertitudes des résultats de la thèse et participeront à l'amélioration de la prévision des inondations.

Etabli le 05/10/2020 par le PLVG